
Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE)

S6 - FISE - Séances de travaux dirigés (3 x 2h de TD)

Responsable : Cédric LAURENT cedric.laurent@univ-lorraine.fr

Intervenants : Farid TEMSAMANI

Objectifs pédagogiques

1. **Identifier et analyser les enjeux** d'un projet d'aménagement à l'échelle d'un territoire, en distinguant les dimensions techniques, économiques, sociales, environnementales et politiques
2. Utiliser le cadre du « doughnut de Kate Raworth » pour **classifier ces différents enjeux** qui appartiennent parfois au « plancher social » et parfois au « plafond environnemental »
3. **Reconnaître et expliciter la diversité des parties prenantes** impliquées dans un projet public (institution publique, direction hospitalière, syndicats, associations citoyennes, riverains, pouvoirs publics, associations écologistes...) et leurs intérêts parfois divergents
4. **Adopter successivement différents points de vue** en argumentant à partir des intérêts et des contraintes propres à chaque acteur, afin de favoriser l'écoute active et le décentrement de son propre jugement
5. **Expérimenter la complexité du débat public** et la difficulté d'aboutir à un consensus dans des situations où les compromis impliquent des renoncements partagés
6. **Développer une posture d'ingénieur citoyen**, conscient des implications éthiques, sociales et environnementales des projets techniques auxquels il peut être amené à contribuer

Déroulement

La séquence pédagogique se déroulera sur **3 séances de 2 heures de travaux dirigés (TD)** en groupe de 24 personnes, qui seront séparés en 8 groupes de 3 personnes.

La séquence complète est découpée en 9 étapes qui seront explicitées ci-dessous, composées à la fois de phases en sous-groupes, de réflexions individuelles et de restitutions en groupe, avec pour but final de prendre une décision collective.

Important : cette séquence pédagogique est dénuée de toute implication politique locale, dans la mesure où les décisions ont déjà été prises au moment du déroulé de cette réflexion.

Séance de TD #1

Problématique posée (présentation ~20min)

Le CHRU de Nancy conduit actuellement un vaste projet de restructuration visant à regrouper l'ensemble de ses activités hospitalières sur le site de Brabois d'ici 2030. Porté par la direction de l'établissement et soutenu par l'État dans le cadre du Ségur de la Santé, ce projet prévoit la modernisation des infrastructures, la construction de nouveaux bâtiments et la fermeture progressive des sites hospitaliers du centre-ville. Selon l'établissement, l'éclatement des sites génère des surcoûts qui nécessitent d'employer de nombreux équivalents temps plein supplémentaires. Le regroupement des activités devrait permettre de mutualiser les personnels, notamment ceux dont le métier est en tension (anesthésistes-réanimateurs, infirmiers de blocs opératoires, infirmiers anesthésistes).



Projet de nouvel hôpital proposé par l'agence d'architecture qui assurera la maîtrise d'oeuvre du prochain CHRU Nancy

Les objectifs affichés par les défenseurs du projet sont donc multiples : améliorer les conditions d'accueil et de travail, optimiser les parcours de soins, et adapter l'offre hospitalière aux besoins de santé publique du territoire. L'État a validé ce projet en 2021 avec un soutien financier de 420 millions d'euros et une reprise partielle de dette. Cependant, la chambre régionale des comptes du Grand Est a également émis des réserves en 2025 sur la faisabilité financière du projet.

Cette restructuration suscite néanmoins de fortes oppositions ou craintes. Les syndicats hospitaliers dénoncent la suppression prévue de plusieurs centaines de postes et la fermeture de lits, qu'ils jugent incompatibles avec les besoins croissants de la population. Des collectifs citoyens et des associations environnementales alertent quant à eux sur les conséquences urbaines, sociales et écologiques du déménagement, notamment l'abandon de sites hospitaliers en centre-ville et l'augmentation du trafic routier vers Brabois. Ce projet structurant pour la région Grand Est continue ainsi de diviser, entre impératif de modernisation hospitalière et préoccupations sociales et environnementales.

La maîtrise d'oeuvre a été confiée à une agence d'architecture spécialisée : voici la présentation du projet telle qu'elle a été faite par la presse :

<https://www.youtube.com/watch?v=ddZ3NsxKzM8>

Une enquête publique a eu lieu pour rassembler l'ensemble des préoccupations liées à la construction de ce nouvel établissement, dont les résultats sont disponibles ici :

https://www.grandnancy.eu/fileadmin/fichiers/PLUI/PDF/2025/Rapport_EP_Projet_PLUi-HD_et_PDAMH_Metropole_Grand_Nancy.pdf

Durant cette séquence de trois séances de travaux dirigés, il s'agira de **tenter de (re)construire le débat public autour de la mise en place de ce projet**, en se **décentrant de son point de vue** pour entendre les arguments évoqués par chacune des parties prenantes, de classer le type d'enjeux qui sont mobilisés, et **d'esquisser un consensus** sur une solution retenue.

Parties prenantes et constitution des sous-groupes (~10min)

La liste des parties prenantes qui sont invitées à la table des discussions pour imaginer le futur du CHRU de Nancy est la suivante :

1. **Chambres Régionales et Territoriales des Comptes (CRTC)**
2. **La direction du [CHRU Nancy](#)**
3. **L'agence d'architecture [Michel Beauvais Associés](#)**
4. **L'association [EDEN](#)**
5. **La mission régionale d'autorité environnementale ([MRAE](#))**
6. **Le périodique d'opinion « le bien commun »**
7. **Ministère chargé de la santé et la mission « [efficacité des établissements de santé](#) »**
8. **Le conseil de quartier Brabois de la [ville de Vandœuvre-lès-Nancy](#)**

Durant cette première séquence, les étudiant-e-s doivent se constituer en trinôme. Chaque membre du trinôme aura un rôle différent durant la séquence, selon le tableau ci-dessous. Les rôles peuvent être distribués parmi le sous-groupe ou tirés au sort. Les groupes peuvent choisir la partie prenante qui leur « parle le plus », ou la tirer au sort si jamais aucune décision n'est prise.

		
Le ou la présentateur-ric	Le ou la scribe	Le ou la débateur-ric
Il ou elle sera chargé.e de restituer le résultat de la recherche de groupe en début du TD2	Il ou elle sera chargé.e de regrouper tous les arguments qui peuvent servir ou desservir la position de sa partie prenante lors de la discussion finale	Il ou elle sera chargé.e de défendre la position d'une partie prenante tirée au sort en TD3, sur la base des éléments que lui aura fourni le ou la scribe

Etape 1 (recherche en sous-groupes) : les parties prenantes (~90min)

Pour chacune des 8 parties prenantes ci-dessus (correspondant à 8 groupes de 2 ou 3 étudiant-e-s), il s'agira dans un premier temps :

- **de présenter le rôle** de l'établissement / l'institution / l'association, et précisant leur **mode de gouvernance et de financement** de leur activité
- d'assimiler et synthétiser leur **prise de position sur le projet** de nouvel hôpital à Nancy

Pour chacun de ces acteurs, un document est disponible sur [cette page Arche](#) et permet de prendre connaissance de sa prise de position (au moins partielle) sur le futur hôpital. Le reste des recherches se fera librement sur internet.

Le but de cette séquence est que chaque sous-groupe présente le résultat de leur recherche à l'ensemble du groupe sous la forme d'une prise de parole par le ou la présentateur-ric, de 5 minutes et 3 diapos maximum. L'objectif est que **l'ensemble du groupe saisisse les intérêts et prises de positions de chacune des parties prenantes** dans le débat sur le projet de nouvel hôpital.

Séance de TD #2

Etape 2 (restitutions orales) : les parties prenantes (~40min)



Le ou la présentateur·rice de chaque sous-groupe de 2 à 3 étudiant·e·s **présente la partie prenante** sur laquelle ils et elles ont été chargé·e·s d'investiguer. Des séances de questions-réponses peuvent avoir lieu à l'issue des présentations pour que tous les membres du groupe de TD aient bien pris connaissance des acteurs conviés à la table des discussions.

Etape 3 (recherche individuelle) : les arguments (~20min)

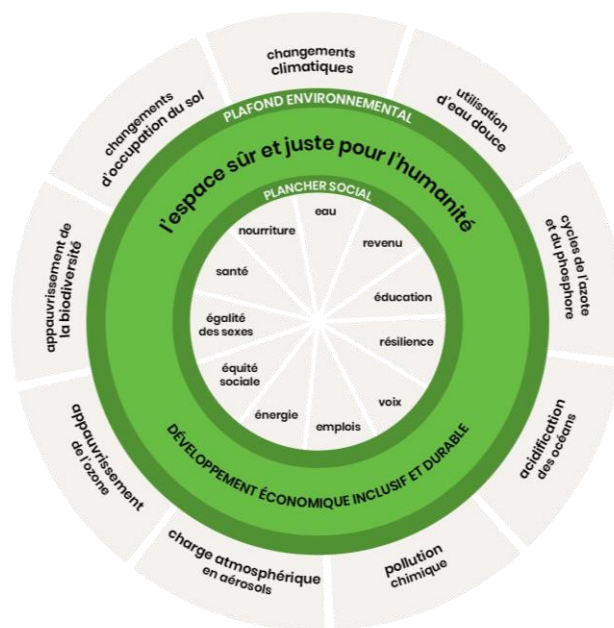
Chaque étudiant·e écrit sur des post-its **tous les arguments / enjeux / points d'attention** auxquels ils et elles pensent à l'issue des présentations de **l'ensemble des parties prenantes**, et qui sont susceptibles d'être évoqués lors du grand débat qui aura lieu en TD3. Ils et elles constituent au moins 15 post-its chacun·e.

Important : ces différents post-its ne concernent pas uniquement la partie prenante sur laquelle l'étudiant·e a travaillé, mais bel et bien l'ensemble du débat. Ils peuvent servir ou desservir la prise de position de chacune des parties prenantes.

Etape 4 (présentation) : le doughnut de Kate Raworth (~15min)

La présentation de la **théorie du Doughnut** peut être faite en diffusant [cette video proposée par l'UVED](#). Pour une présentation plus courte, [voir cette vidéo explicative](#) par Kate Raworth elle-même.

L'animateur·ice dessine au tableau (le plus grand possible) le doughnut ci-dessous en présentant brièvement chacun des items qui y figurent. Les items qui ne seront probablement pas mobilisés dans le débat peuvent être supprimés (exemple : nourriture ou cycle du phosphore).



Etape 5 (en sous-groupes) : fiches de synthèse (~45min)

Chaque étudiant·e va placer ses post-its à l'endroit qui lui paraît le plus adapté sur ce doughnut, et des **catégories d'enjeux** vont donc immédiatement apparaître.

De façon logique, les enjeux pourront être regroupés en différentes catégories qui constitueront les séquences du débat final qui aura lieu en TD3. Exemple assez logique, à faire évoluer en fonction du travail des étudiant·e·s :

- **santé et équité sociale (plancher social)** : accès à une même qualité de soin pour tou·te·s ;
- **emplois et revenus (plancher social)** : pertes d'emplois, difficultés de logement dans certaines zones du Grand Nancy
- **changement climatique et charge atmosphérique (plafond environnemental)** : évolution des mobilités due à la sortie de l'hôpital du centre-ville
- **changements d'occupation des sols et biodiversité (plafond environnemental)** : impact environnemental de l'implantation d'un nouvel hôpital à Brabois, venant empiéter sur des espaces naturels



Le ou la scribe de chaque sous-groupe constitue **une fiche de synthèse des arguments qui peuvent servir ou desservir** la prise de position de sa partie prenante. Des plans de « contre-attaque » des arguments des autres parties prenantes sont constituées. Des modèles vierges de fiches de synthèse sont disponibles sur Arche.

Important : lors de la discussion finale, les étudiant·te·s changeront obligatoirement de partie prenante ! Il s'agit donc de rendre une fiche claire et exhaustive à l'autre sous-groupe chargé de prendre la parole autour de la table des discussions

Séance de TD #3

Etape 6 (en sous-groupe) : préparation de la table des discussions (~20min)

Chaque sous-groupe **tire au sort une partie prenante** (numéroté de 1 à 8 ci-dessus). Si jamais il tombe sur la partie prenante sur laquelle il a travaillé durant les TD1 et TD2, il recommence le tirage au sort : l'un des objectifs de la séquence pédagogique est de travailler la capacité **à se décentrer de son point de vue** ! Chaque sous-groupe prend connaissance de la fiche de synthèse rédigée par un autre groupe, et travaille ses arguments et contre-arguments.

Etape 7 (discussion collective) : la table des débats (~40min)

C'est le grand jour : la table des discussions est organisée afin de prendre une décision sur les modalités du nouveau projet d'hôpital. La salle est organisée en table ronde.

Important : l'animateur ou l'animatrice du TD sera chargé·e d'animer le débat et de **faire tourner la parole entre toutes les parties prenantes** représentées par le ou la débateur·rice. Il ou elle s'assurera que les règles de débat sont bien respectées, que les temps de paroles sont équitables.



Le ou la débateur·rice désigné·e défend le point de vue de la partie prenante qu'il ou elle a tiré au sort. Il ou elle est entouré·e par les membres de son sous-groupe, qui peuvent l'aider et lui souffler des arguments ou contre-arguments.

Il conviendra évidemment de **respecter les règles d'un débat courtois et constructif**. En revanche, il n'est pas exclu d'utiliser l'ensemble des moisissures argumentatives permettant d'être de parfaite mauvaise foi lors d'un débat ! Un manuel complet est disponible [sur cette page Arche](#) à ce sujet.

L'objectif à ce stade n'est pas encore le consensus mais l'expression des positions.

Exemple pour information : une réunion d'information aux personnels a eu lieu pour le projet d'hôpital et a permis de donner lieu à un échange similaire : <https://www.youtube.com/watch?v=u6AJaXzraBg>

Etape 8 (discussion collective) : le consensus (~20min)

L'objectif est désormais d'aboutir à **des recommandations collectives sur le projet** (par exemple : valider le projet tel quel, demander des modifications, l'abandonner, ou proposer des conditions).

Chaque membre du groupe de TD va maintenant se rapprocher du ou de la débateur·rice dont il aimerait le plus défendre la cause (par conviction ou simple goût du débat). Des **coalitions** sont donc organisées et les différents camps doivent débattre pour imposer leurs conditions.

Remarque : il est possible que plusieurs débateur·rices rejoignent le même camp, et dans ce cas il faudra définir un ou de nouveaux porte-paroles !!! Des parties prenantes qui n'auraient pas convaincu peuvent à ce stade complètement disparaître de la table des discussions.

Pour pimenter la discussion, il est possible d'ajouter les cartes événements suivantes :

		
Coupure drastique de budget est votée à l'assemblée : les coûts du projet doivent être divisés par trois	Augmentation des normes environnementales : tout nouveau projet d'infrastructure publique devra affiché un bilan environnemental neutre	Mobilisation citoyenne : des manifestations de grande ampleur ont lieu pour demander le maintien d'un hôpital de centre ville.

A l'issue de toute cette séquence de table ronde, **l'animateur ou l'animatrice du TD esquisse une série de configurations issues des débats** (de 3 à 5 environ), pour lesquelles il s'agira d'établir un vote.

Etape 9 (vote individuel) : La prise de décision et le débrief (~20min)

La table de discussions étant achevée, chaque membre du groupe de TD est invité à voter pour une des configurations ci-dessus. **Plusieurs modalités de vote** sont comparées (voir [cette page Arche](#) pour davantage d'information sur les modalités de vote) :

- **Vote par scrutin majoritaire** : au tableau, chaque membre vient mettre un « bâton » sur la configuration qu'il préfère. La solution majoritaire l'emporte.
- **Vote pondéré** : au tableau, chaque membre vient mettre une sur 10 à chacune des configurations qu'il préfère. La solution majoritaire qui emporte le meilleur total l'emporte.
- **Vote par classement selon la méthode de Coombs** : chaque membre classe les configurations par ordre de préférence. On identifie la configuration qui est arrivée dernière la plus régulièrement dernière de tous les classements, et on l'élimine. On refait alors les classements avec cette configuration en moins, on élimine la dernière configuration, et on itère jusqu'à arriver à une seule et unique configuration retenue.

Les différentes modalités de vote donnent-elles tout le temps le même résultat ?